Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MÉTRO NORD-EST (M2)

Le prix de l'offre pour un métro sur pneu est plus élevé que prévu

Le prix de l'offre d'Alstom, candidat resté seul en lice pour le marché des véhicules du futur métro nord-est (M2), est supérieur à ce qui avait été devisé dans les études préliminaires de planification (Rapport de novembre 1996). Une évaluation de cette offre va être faite avec le constructeur. Si aucun accord ne devait être trouvé, l'Etat pourrait décider de reprendre la procédure.

L'ensemble des rames du métro M2 nécessaires à son fonctionnement entre Ouchy et Epalinges étaient devisées à 94,5 millions de francs. Une offre a été demandée pour les 10 rames nécessaires à la première étape, entre la gare CFF et Epalinges. Le Département des infrastructures (DINF), maître d'?uvre du projet M2, vient de prendre connaissance du prix de l'offre restée seule en lice, celle d'Alstom, et a pu constater qu'il est supérieur à ce qui était évalué dans les études préliminaires de 1996.

Le système de transport se compose de deux éléments fonctionnels ayant fait l'objet d'un appel d'offres séparé : les véhicules et le système d'exploitation. La procédure de qualification et de choix de ces deux marchés est menée en parallèle et se déroule en plusieurs étapes. Pour le choix des véhicules, la première étape, qui consiste en une analyse de la conformité des offres reçues, a abouti au début octobre dernier à la décision d'écarter l'offre du canadien Bombardier et de retenir celle du français Alstom (communiqué du BIC du 7 octobre 1999). La deuxième étape est en cours ; elle concerne la définition technique fine, l'intégration avec le système d'exploitation et le prix.

Le jury chargé d'évaluer les offres va procéder au contrôle du prix proposé avec le candidat dans le but de connaître les raisons de cette augmentation et de tenter d'en ramener le montant dans des limites acceptables. Si cette démarche ne devait pas

donner satisfaction, le DINF aurait la possibilité de procéder à un nouvel appel d'offres ou d'engager une négociation de gré à gré avec les constructeurs potentiels. Il pourrait également revoir le cahier des charges et renoncer au métro sur pneu, au profit par exemple du développement d'un système à crémaillère tel qu'il existe sur le Lausanne - Ouchy.

Cette éventuelle remise en question du type de véhicules n'a pas d'influence majeure sur le projet ; elle est même inhérente à une construction de cette envergure. Il appartient maintenant au jury de poursuivre son évaluation qui aboutira, au début de l'année prochaine, à des recommandations finales d'adjudication pour les véhicules et le système d'exploitation.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 novembre 1999

Pierre Imhof, collaborateur personnel du chef du Département des infrastructures, tél. 021/316 70 05

Métro Nord-Est